

Inscriptions scolaires 2022/2023



Horaires ouverture
au public de la
mairie de Maligny:
9 h à 12 h le lundi, le
mardi et le samedi
et de 13 h 30 à 17 h
le jeudi et le
vendredi

Pour les enfants nés à partir de 2019

Pour une rentrée en septembre 2022

Si vous désirez inscrire votre enfant à l'école de Maligny,
merci de vous inscrire au préalable en mairie à partir du
lundi 14 mars jusqu'au 15 avril

Prendre ensuite rendez-vous à l'école pour l'admission.

Pour l'inscription, il faut vous munir d'un justificatif de domicile, du
livret de famille et du carnet de santé.

Pour tout renseignement, ou
prise de RDV à l'école
03-86-47-46-34
ec-el-maligny-89@ac-dijon.fr